

CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL
Programme d'actions CAE et ECI

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



ID : 089-248900896-20240328-2024_50-DE

PLAN D'ACTIONS CAE (CLIMAT AIR ÉNERGIE)	
Axes	Actions
Une collectivité qui s'organise pour les transitions	Doter la politique Climat-Air-Énergie de moyens suffisants
	Mettre en place une instance de suivi et de décision
	Se doter d'outils simples pour le suivi des actions et des indicateurs
Se former pour mieux agir	Décliner le programme de formation proposé à l'échelle du COT (action mutualisable)
Développer la communication auprès des acteurs locaux	Identifier les acteurs clés : privés et publics et internes et externes
	Décliner le programme de communication proposé à l'échelle du COT (action mutualisable)
	Sensibiliser les enfants et les jeunes aux enjeux de la transition écologique
Devenir une collectivité éco-exemplaire dans la gestion de son patrimoine	Accompagner les particuliers pour la rénovation et la construction
	Mener des actions de réductions de consommation d'énergie et d'eau sur les bâtiments publics de la Communauté de Communes
	Mener des actions de réductions de consommation d'énergie et d'eau sur les bâtiments publics des communes
Une collectivité sur le chemin des transitions	Connaître les impacts liés à la mobilité interne de la collectivité
	Engager la politique budgétaire au service de la transition écologique
	Disposer d'une stratégie globale
Un territoire connecté à ses ressources locales	Développer une coopération avec les acteurs et partenaires du territoire à associer à cette transition
	Préserver la biodiversité du territoire
	Soutenir une agriculture et une alimentation plus durable

PLAN D'ACTIONS ECI (ÉCONOMIE CIRCULAIRE)	
Axes	Actions
Définition d'une stratégie globale de la politique économie circulaire	S'engager politiquement et organiser les moyens disponibles
	Réaliser un diagnostic de l'économie circulaire
	Etablir une gouvernance
	Adopter une stratégie et un programme d'actions ECI
Développement des services de réduction, collecte et valorisation des déchets	Définir un programme de formation économie circulaire
	Mettre en œuvre et suivre le PLPDMA
Déploiement des piliers de l'économie circulaire	Définir et engager une politique d'achats publics responsables
	Promouvoir et lancer au sein de la collectivité une dynamique de consommation responsable et de sobriété
	Soutenir et accompagner les projets d'écologie industrielle et territoriale (EIT)
Coopération et engagement	Informier et sensibiliser le grand public et les associations à l'économie circulaire
	Informier, sensibiliser et fédérer les acteurs économiques
	Informier, sensibiliser et fédérer les communes du territoire
Suivi des modalités de collecte et de traitement des déchets	Renforcer le suivi des modalités de collecte et de traitement des déchets